

Conditions générales de vente des formations

Mise à jour : 5 octobre 2021

Désignation

ADA France est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé à : 149, rue de Bercy – 75595 PARIS Cedex 12

ADA France met en place et dispense des formations à destination de stagiaires chefs d'entreprises agricoles relevant du fonds VIVEA ou porteurs de projet, de stagiaires salariés et chefs d'entreprises relevant d'OCAPIAT, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par ADA France. Toute participation à une formation organisée par ADA France implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Modalités d'inscription et attestation de présence

L'inscription à la formation est obligatoire en amont pour pouvoir participer à la formation.

Les modalités d'inscription sont précisées dans le catalogue de formation proposé par ADA France consultables sur le site internet d'ADA France.

À la demande du stagiaire ou de son entreprise, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie à l'issue de la formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix et modalités de paiement sont indiqués dans le catalogue de formation.

Pour les stagiaires salariés, le prix et les modalités de paiement sont indiqués dans le catalogue de formation et dans la convention de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de prise en charge lors de l'inscription. Dans le cas où ADA France ne reçoit pas cet accord au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Les conditions de report et d'annulation sont précisées dans le catalogue de formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou en cas de force majeure, ADA France ne pourra être tenue responsable et les bénéficiaires seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants.

Conditions générales de vente des formations

Mise à jour : 5 octobre 2021

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord d'ADA France et/ou de l'intervenant. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à ADA France sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre ADA France et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le Tribunal de Paris.